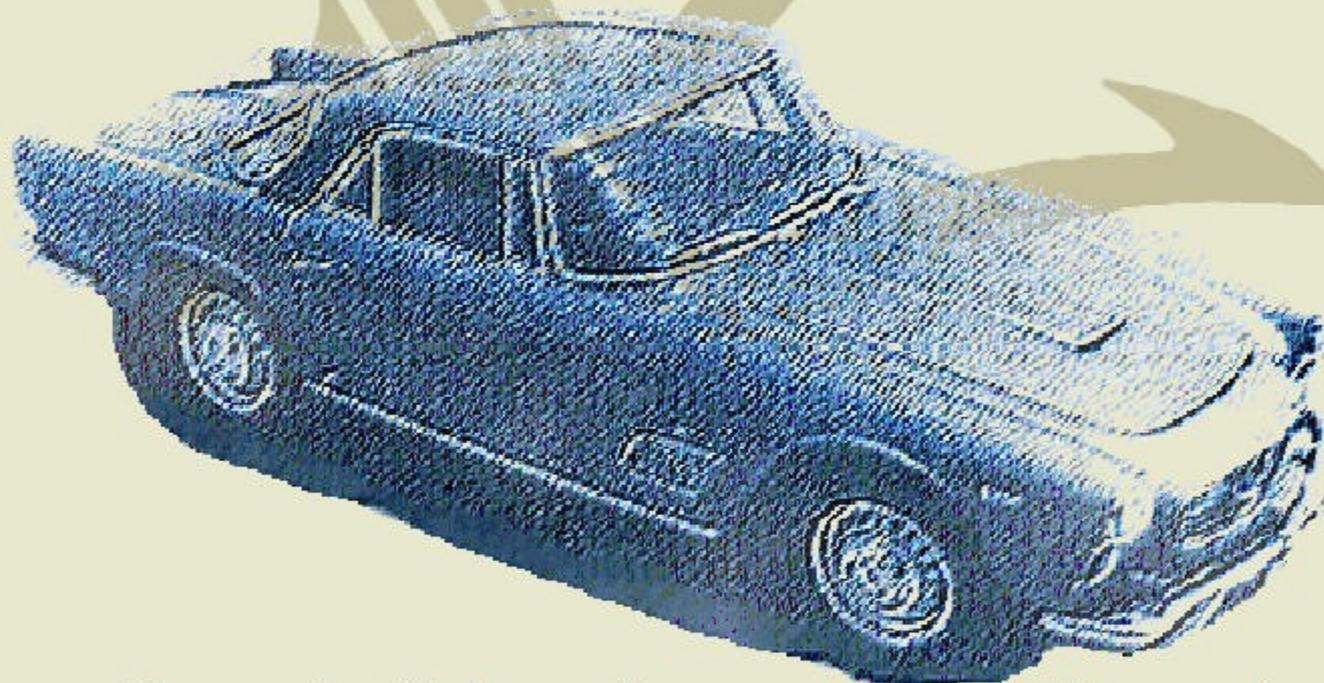




Club Maserati France

24 - 25 Mars 2007

# Maserati en Provence



*Visite du Salon Avignon Motor Festival  
Rallye de Navigation en Cévennes - Ardèche  
sur les traces du Monte - Carlo*

Club Maserati France 105/107 Rue A. Briand 92300 Levallois Perret - Tél. +33(0)6 73 99 53 07

[www.clubmaseratifrance.com](http://www.clubmaseratifrance.com)





# Club Maserati France

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 MARS 2007

## Programme «MASERATI EN PROVENCE»



### SAMEDI 24 MARS : Avignon Motor Festival

08h30-09h30 : Accueil à Avignon / Monfavet – Auberge de Bonpas  
10h00-13h00 : Visite libre du Salon  
13h00-14h30 : Repas au Salon  
14h30-17h00 : Suite Visite libre du Salon

17h00 : Départ pour **Saint-Victor de Malcap (30500)**  
au road book par quelques routes pittoresques et touristiques  
18h00 : Regroupement et Installation à l'Hostellerie « La Bastide des Senteurs »



Le Parrain 2007 Après Philippe GACHE en 2003, Jean ALESI en 2004, Ari VATANEN en 2005, et René ARNOUX en 2006, Luc ALPHAND sera le parrain du salon AVIGNON MOTOR FESTIVAL 2007 et sera présent sur le site où il présentera la Corvette avec laquelle il a participé aux 24 Heures du Mans 2006.

AVIGNON MOTOR FESTIVAL se veut être la grande fête des locomotions mécaniques de toutes les époques, y compris celle d'aujourd'hui.

Le Club Maserati France sera présent pour la première fois à ce Salon, puisque nous y exposerons un ou deux modèles emblématiques et que nous fêterons les 50 ans de la 3500 GT



### DIMANCHE 25 MARS : Rallye touristique de Navigation

au Road-Book « En Cévennes et Ardèche sur les traces du « Monte-

Carlo »



#### 9h00 : Départ

Au Road-Book, vous rejoindrez le célèbre village d'Antraigues-sur-Volane, et vous emprunterez quelques superbes spéciales Cévenoles et Ardéchoises de Rallye célèbres dont cette année le Monte Carlo ...

Vous traverserez des villages célèbres, tels que Les Vans, L'Argentière, Vals-les-Bains, Burzet, etc.

#### 12h30 : Arrivée Antraigues / Volane

Déjeuner au restaurant « La Remise » d'Yves Jouanny (co-pilote de Jean-Claude Andruet en 1975 et pilote avec Jean-Louis Trintignant (1977), écurie Lancia.



Antraigues est une étape célèbre de nombreux rallyes : Neige et glace – Charbonnières - Tour de France Automobiles – Et surtout la plus « jolie » spéciale du Monte Carlo !!!

16H30 : Fin du Rallye « Maserati en Provence 2007 »



# Club Maserati France

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 MARS 2007

## «MASERATI EN PROVENCE» Fiche d'Inscription

A Compléter et Renvoyer Avant le 1<sup>er</sup> Mars 2007 à l'adresse suivante :

C M F Délégation Régionale Sud  
Jacky MOISAN  
Résidence Evenou - 590 K Rue du Docteur BARROIS  
83000 TOULON

Pour tous renseignements : Tél. : +33 (0)6 20 55 57 84 ou +33 (0)4 94 41 28 82  
jackymoisan@wanadoo.fr

PILOTE

COPILOTE

NOM :				
PRENOM :				
ADRESSE :	..... ..... .....			
CODE POSTAL		VILLE :		
TELEPHONE :				
VOITURE :			Année	
IMMATRICULATION			Couleur	

**MONTANT de la PARTICIPATION :** ( base 2 personnes / voiture )  
(Etablir le Chèque à l'ordre du Club Maserati France) **Rayez ou supprimer les cases inutiles**

MEMBRE Club Maserati France 2007	OUI	300 Euros
	NON	360 Euros
Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement du Rallye « Maserati en Provence 2007 »		
Signature ( Obligatoire ) :		



# Club Maserati France

## REGLEMENT 2007 « Maserati en Provence »

**DEFINITION** : Le Club Maserati France organise les 24 & 25 mars 2007, la quatrième édition du Rallye "Maserati en Provence"

**VEHICULES ADMIS** : Sont admises, toutes les voitures de marque « Maserati » et « Osca » ainsi que les modèles « Ligier JS2 » et « Citroën SM » à moteur d'origine Maserati, sans modification de leur état d'origine et régulièrement immatriculées.

Les voitures non immatriculées ne sont pas admises. Le nombre de véhicules admis est limité à 20 voitures ; En cas de demande d'inscription importante, les engagements seront réservés en priorité aux voitures les plus anciennes.

**ENGAGEMENTS** : Toute personne qui désire participer au rallye « MASERATI EN PROVENCE 2007 » doit adresser au Délégué Régional Sud du Club Maserati France la demande d'inscription, avant le 1<sup>er</sup> MARS 2007. Cette demande devra être obligatoirement accompagnée d'une photocopie de la carte grise et de l'attestation d'assurance.

Les droits d'engagement sont fixés à 300 € par véhicule avec son équipage de deux personnes, pour les personnes qui sont membres du club Maserati France et à jour de leur cotisation pour l'année en cours.

Les droits d'engagement sont fixés à 360 € par véhicule avec son équipage de deux personnes, pour les personnes qui ne sont pas membres du club Maserati France pour l'année en cours.

Ces droits d'engagement couvrent la prise en charge de l'équipage pour la durée de l'épreuve (hébergement, repas, plaques etc..) du samedi 24 mars 8h30 au dimanche 25 mars 2007 16h30. Toutes les demandes non accompagnées des droits d'engagement seront refusées. Le Club Maserati France se réserve le droit d'accepter ou de refuser un engagement, d'annuler la manifestation ou d'y apporter les modifications que les circonstances rendraient nécessaires.

**OBLIGATIONS des PARTICIPANTS** : Les participants devront se conformer aux prescriptions du code de la route, aux arrêtés municipaux des villes et localités traversées, ainsi qu'au respect du présent règlement. Pour être admis au départ, les participants devront pouvoir attester que leur véhicule est couvert par une assurance responsabilité civile, personnes transportées. Un extincteur, un triangle de pré signalisation, un gilet fluorescent et une lampe électrique sont conseillés pour chaque véhicule.

**PLAQUE de RALLYE** : Le Club Maserati France remettra à chaque équipage (voiture) une plaque officielle de Rallye. Cette plaque est à poser à l'avant du véhicule avant le départ de l'épreuve. En aucun cas cette plaque ne devra masquer la plaque minéralogique du véhicule, si tel était le cas, le conducteur du véhicule serait alors considéré responsable.

**ASSURANCE** : Une police d'Assurance RC sera souscrite par les organisateurs pour garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation ou aux concurrents " à défaut ou en complément " du contrat individuel d'assurance automobile obligatoire souscrit par chacun d'eux pour leur véhicule. Le concurrent reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation. C'est au concurrent de vérifier auprès de son assureur s'il est bien couvert pour ce type de manifestation. La manifestation n'ayant aucun caractère de course ou d'épreuve sportive au sens de l'article R 53 du Code de la Route, les arrêtés pris pour son application ne lui sont pas applicables.

**CLASSEMENT** : Aucun classement ne sera établi. Il ne sera procédé à aucun chronométrage.

**DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE** :

- **DEBUT DU RALLYE** : Rendez-vous pour les vérifications : Samedi 24 mars 2007 à 8h30 du Parking de l'Auberge de Bonpas – 275 Route de Cavillon – 84140 Montfavet . Il sera remis à chaque équipage un livre de route (ROAD BOOK) qui leur permettra de découvrir et suivre le parcours.
- **FIN DU RALLYE** : Dimanche 25 mars 2007 à 16h30 sur le Parking du Restaurant «La Remise – Chez Jouanny » - 07530 ANTRAIGUES / VOLANE

**CONTROLES** : Bien que ne comportant aucun classement, des contrôles pourront être mis en place sur le parcours.

**REGROUPEMENTS** : Des parcs de regroupement seront prévus pendant le rallye, pour des moments de convivialité.

**ASSISTANCE** : Un véhicule d'assistance suivra les concurrents tout au long du parcours. Les mécaniciens de l'assistance peuvent effectuer des réparations sommaires d'une durée inférieure à une heure. Au-delà un accord financier devra être obligatoirement négocié entre le mécanicien et le concurrent. En cas de panne irréparable les véhicules immobilisés pourront être rapatriés en AVIGNON sur plateaux, puis entreposées dans des garages choisis par l'organisation. Les frais éventuels de stationnement seront à la charge des concurrents.

Chaque concurrent disposera d'un numéro de téléphone lui permettant à tout moment de joindre un responsable.

**RÉCLAMATION** : Ce Rallye se déroulant sous le signe de l'amitié, aucune réclamation ne sera admise !

En signant l'engagement, chaque concurrent s'engage à respecter le présent règlement et à accepter de se conformer aux décisions des organisateurs.